

Fête des Champignons

La Fête des Champignons revient le 11 octobre 2026

Chers habitants,

La tradition continue ! La Fête des Champignons, un événement phare de notre commune, aura lieu le dimanche 11 octobre 2026 à la **Maison Peleboise** de La Courade.

Au **programme** : balade en forêt, marché artisanal et local, Train du Mellois, animations pour petits et grands, et bien sûr, la célèbre exposition de champignons.

Pour que cette journée soit une réussite, nous **recherchons des bénévoles** pour nous aider à organiser, accueillir les visiteurs ou animer les stands. Aucune expérience n'est requise : que vous puissiez consacrer une heure ou la journée entière, votre participation sera précieuse entre 7h et 19h.

Vous êtes intéressés ? Laissez vos coordonnées à la mairie.



Inscription balade nature et champignons

La traditionnelle **balade nature et champignons** accompagnée par les **mycologues** de la Société Mycologique du Massif d'Argenson et les **Grimpereaux de l'Hermitain** se déroulera le dimanche **11 octobre**.

Pour la première fois nous vous proposons une inscription en ligne :



Destruction des nids de frelons

Il est essentiel de traiter les nids de frelons. À l'approche de l'automne, les feuilles des arbres peuvent révéler des nids qui seront abandonnés en hiver. Cependant, les reines issues de ces nids hibernent et fonderont de nouvelles colonies au printemps. Si les nids encore habités ne sont pas détruits, les nouvelles colonies seront plus nombreuses.

Le conseil municipal a voté une **aide pour la destruction des nids de frelons**, valable du **1^{er} mars au 15 novembre dans la limite des 20 premières factures**. Vous faites appel à un professionnel pour détruire un nid, la mairie prend en charge **50 € qui devront être facturés directement à la collectivité** par l'entreprise.

Déclaration des sinistres liés à la sécheresse

Des **fissures** sont apparues sur votre habitation depuis cet été ? Elles peuvent résulter du phénomène de **retrait-gonflement des argiles**. Une déclaration en mairie avant le 31 décembre 2026 est nécessaire pour permettre à la commune d'engager une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ne s'obtient pas à titre individuel : elle est demandée par la commune pour l'ensemble de son territoire. Plus les déclarations d'administrés sont nombreuses et documentées, plus le dossier transmis aux services de l'État est solide.

Les habitants ayant constaté des désordres sur leur bien sont donc invités à se signaler en mairie avant le 31 décembre 2026, auprès du service Urbanisme.

Les étapes de la procédure

À l'issue de la période de recueil des déclarations, la commune saisira les services de l'État en vue d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de l'épisode de l'été 2026. L'État instruira ensuite cette demande et rendra sa décision à partir de la mi-2027. La reconnaissance peut être accordée ou refusée.

C'est uniquement dans le cas où l'arrêt de catastrophe naturelle serait publié que les sinistrés pourront saisir leur assurance habitation, laquelle mandatera un expert. La commune informera l'ensemble des habitants dès que la décision sera connue. Il n'est donc pas utile de contacter son assureur à ce stade.

Constituer un dossier photographique

Dans l'attente de cette décision, il est vivement conseillé de constituer un dossier photographique précis et régulier de l'évolution des fissures. Des clichés datés, pris à intervalles réguliers et sous le même angle, permettront d'appuyer utilement le dossier auprès de l'assurance le moment venu.

Ateliers numériques

Vous avez des difficultés avec les outils numériques ? Vous souhaitez apprendre à utiliser un ordinateur ou naviguer sur Internet en toute autonomie ? **L'association La Bête-Pi** est là pour vous aider !

Ateliers "Découverte" : C'est un cycle de 5 ateliers de 1h30, parfaits pour ceux qui débutent. Ces ateliers vous permettront de faire vos premiers pas sur un ordinateur et sur Internet de façon ludique.

Ateliers "Entraînement" : C'est un cycle de 5 ateliers de 1h30, pour les personnes qui ont déjà des notions et pratiquent plus ou moins régulièrement. Ces séances vous aideront à devenir plus autonome dans l'utilisation des outils numériques.

Pour qui ? Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous les publics, quel que soit votre niveau.

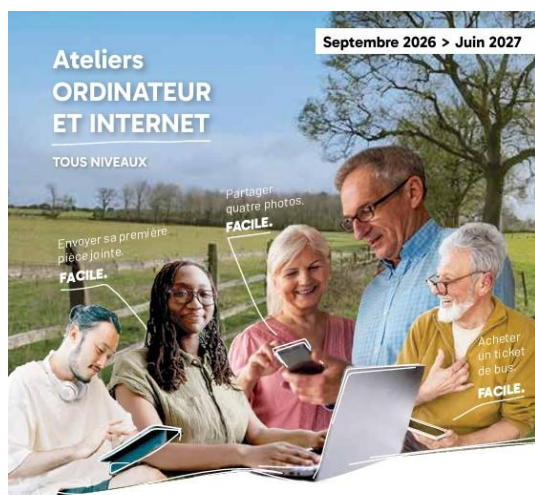
Où ? Dans la salle informatique,
10 rue de la république
79 370 Prailles – La Couarde

Réunion d'information : jeudi 5 novembre de 9h à 10h.

Dates des ateliers : 12, 19, 26 novembre,
3 et 10 décembre.

Cycle « découverte » de 9h à 10h30,
Cycle « entraînement » de 11h à 12h30.

 **Inscription :** 06 68 49 05 62 incnum@labetapi.fr



**La Mothe Saint-Héray Exoudun
Prailles-La Couarde Paizay-le-Chapt
Saint-Coutant Melle**

Pour découvrir et devenir autonome sur un ordinateur et sur Internet

Installation d'un robot tondeuse

Afin d'améliorer l'entretien des espaces extérieurs de la Maison Peleboise et d'optimiser le travail des agents techniques, un robot tondeuse a été installé sur le site. Cet équipement permet d'assurer de manière régulière et autonome la tonte des espaces verts, tout en maintenant les abords du bâtiment propres et entretenus.

Le respect du matériel est indispensable pour une utilisation optimale, les utilisateurs de la Maison Peleboise et les riverains sont invités à redoubler de vigilance sur le ramassage des déchets dans le parc mais aussi sur les déjections canines.

Mission de service civique

Comme les années précédentes, deux postes de service civique senior sont ouverts sur notre commune en lien avec l'EHPAD des Chanterelles de Celles-sur-Belle. Vous êtes âgés de 18 à 26 ans ou vous connaissez des jeunes intéressés autour de vous, n'hésitez pas à les informer :

- mission de 8 mois qui commencerait le 1^{er} décembre pour se terminer fin juillet
- envie de papoter, jouer, cuisiner, tricoter... avec nos aïeux
- pas de connaissances particulières ni de diplôme nécessaire
- semaine de 28 h
- indemnités d'environ 600 euros par mois

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie.

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Dans le cadre de la révision de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, la communauté de communes programme des ateliers de concertation ouverts à tous (habitants, élus, associations...).

L'objectif est de réduire la quantité de déchets et d'augmenter leur valorisation.

Liste des ateliers thématiques :

- Consommation responsable
- Scolaire
- Collecte et traitement des déchets
- Un territoire exemplaire et engagé
- Réemploi et réparation
- Biodéchets et déchets verts
- Professionnels
- Choix et priorisation des actions

Inscription en cliquant sur ce [LIEN](#) ou par mail à preventiongestiondechets@melloisenpoitou.fr ou par téléphone : 05 49 26 57 79.

Soli'Car : appel à bénévoles conducteur

Le transport solidaire est toujours actif sur notre commune mais nous manquons de chauffeurs bénévoles....

Il est temps de vous inscrire auprès de la mairie pour aider quelqu'un qui veut aller à un RDV sur Melle, Saint Maixent ou encore Niort. Cela peut rendre un grand service à nos aînés, les principaux bénéficiaires, mais pourrait aussi vous être utiles en cas de panne de véhicule ou perte d'autonomie provisoire.

N'hésitez pas à vous renseigner... Nous vous en remercions.



Soli'-Car

Devenez conducteur bénévole

Je m'inscris à la mairie et puis ...

Comment ? réception de la demande de transport par mail

Qui ? je suis disponible, je suis mis en contact avec le demandeur

Quand ? toute l'année en fonction des besoins

Durée ? transport dans un rayon de 30km maximum

Combien de demandes ? entre 10 et 15 par an

Indemnisation en fonction du nombre de km

Renseignements : 05 49 32 81 13 - mairie-prailleslacouarde@paysmellois.org

Soli'-Car a besoin de vous !

Dossier téléchargeable




Ça se passe chez nous

Léo'dysée – Pet Sitting

Un service de pet-sitting adapté à tous vos besoins. De nombreuses prestations : garde à domicile, dog walker, can cross, cani aquatique ... pour retrouver l'ensemble des activités proposées ainsi que les tarifs :

Facebook : Léo'dysée – Pet Sitting



Léo'dysée

• PET-SITTING •

CHIENS • CHATS • NAC • CHEVAUX

Des services tout en douceur
POUR LE BIEN-ÊTRE
DE VOS ANIMAUX

POURQUOI CHOISIR LÉO'DYSSÉE ?

- Professionalisme & bienveillance
- Formations certifiées
- Services personnalisés
- Amour & respect des animaux

SECTEUR
LA COUARDE
+ 20 KMS
Au-delà, proposition de devis

MES ACTIVITÉS

 GARDE À DOMICILE Présence, soins, jeux, calins... pour le bien-être de votre animal.	 CANI AQUATIQUE 1h d'activité Activité ludique et sportive dans l'eau.
 DOG WALKER Promenades adaptées au rythme de votre chien.	 JEUX ÉDUCATIFS Stimulation mentale et physique.
 CANI CROSS 1h d'activité Course à pied tractée par votre chien.	 SOINS / HYGIÈNE Douceur et bien-être au quotidien.
 CANI VTT 1h d'activité Sortie à VTT tractée par votre chien.	 NAC Soins et visites adaptés à chaque espèce.

ME CONTACTER ❤️

📞 06 49 64 85 56

✉ contact.leodysee79@gmail.com

📱 Léo'dysée

📷 @leodysee79



PRENEZ RENDEZ-VOUS EN LIGNE
via mon agenda partagé !

Les 3 Tuyaux

Un **nouvel artisan** à Prailles – La Couarde !

Yohan Nocquet a récemment créé son entreprise **Les 3 Tuyaux**, installée à Gros Bois.

Artisan plombier-chauffagiste, il met son savoir-faire au service des particuliers pour leurs projets de plomberie, chauffage, climatisation et énergies renouvelables mais aussi pour l'entretien et le dépannage.

Ses principales prestations :

- travaux de plomberie
- installation et remplacement de système de chauffage
- installation de pompes à chaleur et de climatisations
- entretien, dépannage, ramonage
- vente de granulés de bois

Yohan dispose des qualifications RGE QualiPAC et RGE Bois-module eau, lui permettant d'accompagner ses clients dans leurs projets de rénovation énergétique.



Agenda communal

Du mardi 6 au dimanche 11 octobre

Fête des champignons (programme complet en pièce jointe)

Jeudi 5 novembre

Réunion d'information pour les ateliers numériques

12, 19, 26 novembre 3, 10 décembre

Ateliers numériques :

Cycle découverte de 9h à 10h30,
Cycle entraînement de 11h à 12h30.

Samedi 12 décembre

Repas des aînés : 12h - Maison Peleboise

Samedi 9 janvier

Vœux de la municipalité : 11h - Maison Peleboise

Agenda des Associations

Samedi 17 octobre Jus de Pomme APE

Vente de jus de pomme : 15h - 18h parking de l'école

Vendredi 4 décembre : Marché de Noël APE

Marché de Noël ouvert à tous les habitants de la commune. Rendez-vous à partir de 16h15 à la salle des Fêtes de Prailles

Conseils Municipaux

Vendredi 2 octobre : 20h30

Vendredi 6 novembre : 20h30

Vendredi 4 décembre : 20h30